



N° 7
été 2011

ANALYSES INFOS

CNT & LUTTES

CNT, 44, rue Burdeau 69001 Lyon

Bulletin d'information de la Confédération Nationale du Travail / www.cnt-f.org

GAME OVER



LA BOURSE DES TRAVAILLEURS

→ SMIC

Depuis le 1er janvier 2011, le smic est à 9 € brut de l'heure.

Soit 1365 € brut par mois pour 35 h par semaine

Soit 1560 € brut par mois pour 39 h par semaine (avec majoration de 25% de la 36e à la 39e heure).

jeunes salariés :

16 ans : 7,20 €

17 ans : 8,10 €.

→ AIDE JURIDICTIONNELLE :

Plafonds de ressources mensuelles observés sur l'année civile précédente :

Aide totale : 929 €

Aide partielle : 1393 €

Majoration de 167 € pour les deux premières personnes à charge et de 106 € pour les suivantes.

→ ALLOCATION PARENTALE D'EDUCATION

- cessation complète d'activité à plein temps : 554,88 €

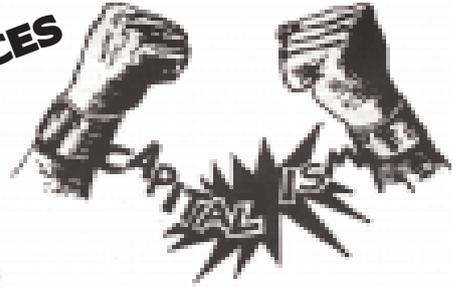
- activité au plus égale au mi-temps : 366,90 €

- activité comprise entre 50 et 80 % : 277,46 €

De l'autre côté, Carlos Ghosn a annoncé avoir perçu 8,4 millions d'euros de rémunération en tant que patron de Nissan pour 2010. Du côté de Renault, il a fait 1,2 millions d'euros. Ca lui fait en tout 9,6 millions d'euros pour une année !!!



BOUCHONS SUR L'AUTOROUTE DU DROIT AUX VACANCES



Selon un sondage paru cet été, 45 % des français ne partiront pas en vacances cette année. En fait, on retrouve cette proportion (40 à 45 %) chaque année depuis 25 ans. La démocratisation des vacances s'est arrêtée dans les années 80 ! Jusque là un grand effort avait été fourni pour permettre au plus grand nombre de pouvoir sortir de leur quotidien en partant en vacances. On peut peut-être rapprocher cet arrêt d'évolution au fait que le pouvoir d'achat des salariés stagne depuis 1978 (tandis que les richesses n'ont cessé d'augmenter). On arrive donc aujourd'hui à ce chiffre de près de la moitié des français qui ne partent pas en vacances et pire, le même sondage nous révèle que 17 % étaient partis l'an dernier mais qu'ils ne partiront pas cette année.

Or, le fait de partir en vacances est important. C'est un moment de détente, de coupure avec le stress, la morosité et le rythme quotidien. C'est un moment d'apprentissage dans de multiples domaines (géographie, culture, cuisine, musique.....) qui en fait un moment d'ouverture aux autres. Quand on sait que 18 % des français n'ont jamais dormi dans un autre lit que le leur, ça laisse songeur sur les possibilités offertes à une partie de la population pour s'évader du quotidien et sortir de leur milieu. Il y a donc une responsabilité de la société pour permettre à tous et toutes de partir en vacances. Ce qui est une richesse pour chacun l'est pour toute la société. Or cette responsabilité s'est arrêtée il y a 25 ans.

Ce que ne dit pas ce sondage en revanche

c'est que le droit aux vacances perd du terrain. Il y a effectivement le problème de ne pouvoir partir quand on est en vacances mais il y a aussi le fait pour une part grandissante de la population de ne plus savoir ce que sont les vacances. Cela est dû à cette société du chômage et de la précarité si chère à Mme Parisot. Pour un chômeur, le mot vacances n'a plus de sens tant sa vie rime avec misère et galère. Et dans le monde moderne du travail, on enchaîne stages, cdd, formation, intérim, chômage... et cela sans arrêter de courir de peur d'être éjecté du circuit. Dans cette vie il n'y a pas de place ni d'argent pour les vacances !

Et du côté des 55 % qui partent c'est loin d'être tout rose puisque 33 % des français affirment qu'ils partent une semaine ou moins cette année. Ce qui est court pour pouvoir profiter. Ca ne laisse donc que 22 % des français qui peuvent se payer de vraies longues vacances hors de chez eux. Et gageons qu'ils ne sont pas tous travailleurs loin de là. D'ailleurs, il y a deux secteurs de logement de vacances dont l'activité augmente le plus : il s'agit du camping (+10 %) et des hébergements de luxe (+5 %). Quand on dit que les écarts se creusent ! Les gens sont de plus en plus obligés d'aller s'entasser dans des campings pendant que d'autres (responsables de la misère) peuvent de plus en plus s'offrir des vacances dans des palaces. Eh oui, les puissants se portent bien. LVMH, leader mondial de l'industrie du luxe, a vu ses profits augmenter de 73 % en 2010. Quelle crise ?

La lutte des classes, oui !



COMMUNIQUÉS

(11/07/2011)

➔ Le MAE, outil de criminalisation des militants ?

(06/07/2011)

➔ Temps partiel : pas de régression des droits !

(26/06/2011)

➔ Fraude sociale : commencer par s'en prendre aux vrais bandits !

(17/06/2011)

➔ Face aux attaques patronales, riposte syndicale !

LIRE LA SUITE SUR



WWW.CNT-F.ORG

INFOS D'ICI...

>> Victoire

Réintégration d'une déléguée du syndicat CNT du nettoyage-RP

Après une longue bataille judiciaire, la Société française de Services est condamnée par la Cour d'appel de Paris à réintégrer Habibatu B. et à lui payer plus de 38000 euros.

Adhérente au syndicat CNT du nettoyage, elle avait été licenciée en juin 2008, quelques jours après que le tribunal d'instance du 12e ait annulé sa désignation comme déléguée syndicale.

Une victoire qui redonne espoir.

www.cnt-f.org

>> Grève gagnante

Wolters Kluwer France : la mobilisation a payé, elle devra payer encore!

Grâce à deux semaines de mobilisation par des assemblées générales quasi quotidiennes, une grève reconduite pendant 4 jours par l'intersyndicale CFDT-CGT-CNT, puis une demi-journée de grève le mercredi 6 juillet à l'appel de l'ensemble des syndicats de l'entreprise (CFTC, FO et SNJ en plus) ainsi qu'une pétition ayant reçu quelque 400 signatures de salariés, les salariés de Wolters Kluwer France (ex-éditions Liaisons sociales et Lamy, presse professionnelle, 1100 salariés environ) ont pu faire avancer leurs revendications.

Les avancées obtenues ne sont pas négligeables même si on peut les juger insuffisantes, c'est pour cela que rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la rentrée. La lutte continue !

www.cnt-f.org

>> Un local c'est vital !

Dans la majeure partie des cas, la CNT ne dispose pas d'aide municipale pour ses locaux, contrairement aux autres syndicats. Vu les prix de l'immobilier, il est très difficile pour la CNT d'avoir des locaux répondant à ses besoins en terme d'accueil. C'est pour cela que la CNT 66 a décidé d'occuper un lieu inhabité le 11 juin dernier. Cela faisait 12 ans que la CNT 66 réclamait un local syndical et cela sans aucune réponse favorable. Las, ils ont décidé d'agir directement et de récupérer un lieu vide pour y développer leur activité syndicale et culturelle. La CNT 66 se retrouve maintenant assignée en référé devant le TGI de Perpignan le 20 juillet 2011.

Quel acquis n'a pas été obtenu par la lutte ?

www.cnt-f.org



INTERNATIONAL

(17/07/2011)

➔ Appel à la solidarité avec les détenus Grecs des 28 et 29 juin à Athènes

LIRE LA SUITE SUR



WWW.CNT-F.ORG/INTERNATIONAL

... ET D'AILLEURS



Je souhaite recevoir cette lettre par mail.



Je souhaite adhérer à la CNT.

Nom, Prénom :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
Profession :
Secteur d'activité :
e-mail :

À renvoyer à CNT-Secrétariat Confédéral 44, rue Burdeau 69001 Lyon.
Ou par mail à contact@cnt-f.org